



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
LE 20 OCTOBRE 2011

## En finir avec les politiques de l'eau à court terme

Cet automne, sur l'ensemble du Poitou-Charentes, les niveaux des nappes sont dans plus de la moitié des cas inférieurs à la moyenne. Les niveaux des rivières atteignent encore des seuils très inquiétants sur la Charente et la Vienne ainsi que sur leurs affluents (dans tous les cas, débits mensuels inférieurs à la moyenne de 50 à 100%)

Cette situation met en évidence l'échec de la gestion de l'eau qui ne permet pas une coexistence dans les temps longs des différents usages.

Les majorités UMP des départements de la Vienne et de la Charente-Maritime, en lien avec la FNSEA, continuent de proposer la mise en place, avec de l'argent public, de retenues de substitution. Contrairement à ce que l'on veut faire croire à la population, ces retenues ne seraient pas remplies par de l'eau de pluie (ou très peu) mais par des prélèvements dans les nappes aquifères et donc dans des réserves qui alimentent les cours d'eau en période d'étiage. Dans certains cas, il ne sera même pas possible de les remplir car les niveaux en hiver sont insuffisants dans ces nappes.

En Charente-Maritime, est envisagée la construction d'un « néo barrage de la Trézence ». Le Conseil Général 17 recrute actuellement un ingénieur chargé de mission pour ce projet.

Europe Écologie Les Verts rappelle que le Conseil d'État avait rejeté, sur le fond, le premier projet de barrage qui était incapable de répondre aux objectifs de qualité, notamment pour le bassin ostréicole de Marennes-Oléron.

A nouveau, des études coûteuses vont être menées contre toute rationalité et bon sens, alors qu'elles pourraient être orientées vers la mise en place de réelles alternatives<sup>(1) (2)</sup>. Tout cela au profit d'une minorité d'agriculteurs, c'est à dire de quelques irrigants intégristes intensifs.

Ces conseils généraux, enfermés dans des schémas de pensée d'un autre siècle, oublient que la loi sur l'eau française de 2006 et la directive européenne Eau de 2000 nous engagent vers un bon état écologique des cours d'eau pour 2015... (à la clef : des pénalités qui seront payées par tous les citoyens si l'objectif n'est pas atteint).

Ces politiques à court terme ne peuvent constituer une solution responsable ni pour les finances publiques, ni pour les milieux naturels, ni pour le développement des territoires ruraux qui pourtant pourraient être, demain, pourvoyeurs d'aliments sains et de nombreux emplois non délocalisables.

(1) Nous rappelons qu'en Deux-Sèvres le département, propriétaire d'un site de barrage abandonné près de Ménigoute, l'a transformé positivement en y installant la formation Universitaire l'IFFCAM (Institut Français de Formation au Cinéma Animalier), vecteur d'un vrai développement rural.

(2) Sur le site de La Trézence dont le CG17 est propriétaire, tout projet de développement est refusé, notamment l'accompagnement vers des productions biologiques alors que nous sommes déficitaires pour ces aliments, y compris dans nos cantines scolaires.

**Europe Écologie Les Verts Poitou-Charentes**  
EELV, maintenant, pour construire demain...

Contacts presse :

**Didier Coupeau**, secrétaire régional, tél : 06 37 64 66 99  
**Stéphane Trifiletti**, porte-parole régional, tél : 06 58 53 66 25  
**Béatrice Pailler**, porte-parole régionale, tél. : 06 64 88 18 60